

# Travaux « Plan Climat » Paris Habitat vous rembourse et revoit votre contribution

**GROUPE TLEMCEN-HOUDART** 

Locataires,

#### L'étude réalisée par SLC-CSF

a mis en évidence que sur votre groupe « TLEMCEN-HOUDART », qui a fait l'objet d'un « Plan Climat »,

### Paris Habitat faisait payer aux locataires

au titre de la contribution au partage de l'économie de charges plus qu'il n'y était autorisé.

#### Le SLC-CSF est donc intervenu

auprès de la Direction Générale de l'Office **pour demander** 

- la baisse du montant de la 3<sup>ème</sup> ligne sur la quittance
  - et le remboursement des sommes non dues.

A l'issue de plusieurs années de négociations, Paris Habitat a accepté

de procéder à la baisse\* de votre contribution mensuelle au partage de l'économie de charges,

et de rembourser aux locataires de votre groupe

près de **52 000 €**\* sur l'avis d'échéance du 1<sup>er</sup> juin 2024, (avis d'échéance que vous avez récemment reçu)

soit en moyenne près de 515 €\* par logement.

Le SLC-CSF continuera à agir pour le respect de vos droits et une meilleure maitrise de la quittance.

## Locataires, soutenez l'action du SLC-CSF.

<sup>\*</sup> Ajustement et remboursement par locataire au prorata de la surface du logement et du temps d'occupation